

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

25 Mars 19
Dossier concernant un tableau
de M^{re} E. Waucquiére, appartenant
à M^{re} Dethier.

N^o 3012.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22503

Bruxelles, le 27 avril 1889.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3012

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

7
ANNEXE.
-
SOMMAIRE.

Messieurs,

Le propriétaire du tableau de feu Wauquière,
M. Bourdet, qui offre de céder cette œuvre d'art à l'Etat,
me fait connaître qu'il désirerait que des délégués offici-
els allassent l'examiner à Mons (chez M. Delhise, archi-
ecte, rue de la Réunion).

Il hésite devant les frais d'emballage et de transport
qu'il aurait à payer, le tableau mesurant 3 mètres de
hauteur sur 3 m 50 de largeur.

Pour le cas où votre collège désignerait un de ses mem-
bres chargé de cette inspection, M. Bourdet le prierait de faire
connaître à M. Delhise le jour de son voyage à Mons.

M. Bourdet me fait en même temps connaître incidem-
ment que l'œuvre a été évaluée à 15 000 francs.

La présente dépêche fait suite à ma communication
du 25 mars dernier, même numéro et à votre réponse en
date du 8 avril courant.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

g

P. Delhise

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat

Bruxelles 8 Avril 1889

Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruction
Publique
Bruxelles

Par votre dépêche du 25 Mars
"Elw" (ad. 3 des Liances des
Lettres & des Beaux-Arts 9^e 29503)
Vous voulez bien nous signaler
l'existence à Mons, d'une œuvre
de M. Wanguier, ancien Directeur
de l'Académie des Beaux-Arts,
à Mons, laquelle serait, en
l'état à pouvoir être éventuelle-
ment acquise par le gouver-
nement, & vous demandez sur
ce point l'avis de la Commission
Nationale des Musées qui
pourrait à l'occasion examiner
cette toile -

~~94~~
Pour avoir l'honneur, Monsieur
le Ministre, de vous faire
remarquer que l'occasion d'aller
à M. de S. présente qu'extra-
ordinairement, pour les membres
de la Commission des Musées
& qu'il serait plus simple,
à votre avis, d'inviter M.
Delhier, qui possède le tableau
en question, à l'exposer au
Palais des Beaux-Arts à Bruxelles
pour y être soumis à l'examen
de la Commission Discretive.

En attendant que vous partagerez
cette manière de voir, pour vous
prouver d'accord &

Le Secrétaire - Le Président

L. J. Lottin

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 25 mars

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22503

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 342

Messieurs,

On me signale l'existence à Mons, chez M. Dethier,
rue de la Réunion, 1. d'une oeuvre de M. E. Waucquier,
ancien Directeur de l'Académie des Beaux-Arts à Mons,
qui serait de nature à pouvoir être éventuellement acquise
par le Gouvernement.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître votre
avis sur cette toile que votre collège pourrait examiner à
l'occasion.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

[Signature]

A Messieurs les Membres de la Commission administrative des
Musées royaux de peinture à
Bruxelles.

*pour M. D. Dethier
à Mons au milieu.*